Accessorium Sequitur Principale : Une maxime fondamentale du droit

Définition et signification

Accessorium sequitur principale, signifiant en latin “L’accessoire suit le principal”, est une maxime juridique exprimant un principe universel selon lequel ce qui est accessoire est subordonné à ce qui est principal. En droit, cela signifie que les droits, obligations ou biens accessoires dépendent du sort ou du régime juridique de leur élément principal.

Cette règle est essentielle dans plusieurs branches du droit, notamment le droit des biens, le droit des obligations, et le droit des successions.

Origine historique

Droit romain

Cette maxime trouve ses racines dans le droit romain, où elle traduisait une logique de cohérence juridique. Les jurisconsultes romains appliquaient ce principe pour organiser les relations entre les parties principales et leurs éléments secondaires, notamment dans les contrats et la propriété.

Évolution médiévale

Durant le Moyen Âge, les juristes de l’école de Bologne et les glossateurs ont repris et systématisé ce principe, l’intégrant aux corpus juridiques médiévaux pour renforcer la hiérarchie des droits et obligations.

Droit contemporain

De nos jours, **accessorium sequitur principale** est largement appliqué dans les systèmes juridiques civilistes et de common law, couvrant un large éventail de situations allant de la propriété immobilière à la gestion des contrats.

Applications pratiques

Domaine	Exemples pratiques	Références juridiques
Droit des biens	Un bâtiment (accessoire) suit le terrain sur lequel il est construit (principal).	Article 546 du Code civil français

Domaine	Exemples pratiques	Références juridiques
Droit des obligations	Les intérêts dus (accessoires) suivent la créance principale.	Article 1244-1 du Code civil français
Droit des successions	Les meubles d'un héritage (accessoires) suivent la transmission des immeubles (principaux).	Articles relatifs aux successions
Droit commercial	Les garanties liées à un contrat suivent ce contrat principal.	Règles générales des contrats commerciaux
Droit international	Les droits accessoires d'un traité dépendent du maintien du traité principal.	Jurisprudence internationale

---

Détails par domaine

Droit des biens

Le principe **accessorium sequitur principale** s'applique fréquemment en matière de propriété immobilière. Par exemple, un bâtiment construit sur un terrain est considéré comme faisant partie intégrante de ce terrain. En cas de vente du terrain, le bâtiment suit automatiquement.

- **Exemple** : Lorsqu'un terrain est vendu, tous les bâtiments, arbres ou plantations qui s'y trouvent sont transférés au nouveau propriétaire.
- **Référence** : Article 546 du Code civil français.

Droit des obligations

Les éléments accessoires d'une obligation, tels que les intérêts ou les pénalités, dépendent de l'existence et de la validité de l'obligation principale.

- **Exemple** : Si une dette principale est annulée, les intérêts dus ne peuvent être réclamés.
- **Référence** : Article 1244-1 du Code civil français.

Droit des successions

Les biens accessoires, comme les meubles ou les accessoires immobiliers, suivent la transmission des biens principaux lors d'une succession.

- **Exemple** : Un héritier recevant une maison héritera également des meubles qui s'y trouvent, sauf disposition contraire.
- **Référence** : Régimes légaux des successions en droit civil.

Droit commercial

Dans les contrats commerciaux, les garanties, cautions ou droits annexes suivent la relation

contractuelle principale.

- **Exemple** : Une garantie bancaire attachée à un prêt suit le contrat principal jusqu'à son extinction.

Droit international

Dans les relations entre États ou organisations internationales, les droits accessoires d'un traité, comme les clauses supplémentaires ou annexes, dépendent de l'existence du traité principal.

- **Exemple** : La fin d'un traité principal entraîne automatiquement la fin des annexes et protocoles qui y sont rattachés.

Portée et limites

Portée

Le principe **accessorium sequitur principale** garantit la cohérence juridique en unifiant le traitement de l'accessoire et du principal. Cela simplifie la gestion des droits et obligations dans des situations complexes.

Limites

Cependant, ce principe connaît des exceptions, notamment lorsque :

- Une clause ou disposition contractuelle stipule explicitement le contraire.
- L'accessoire acquiert une indépendance juridique, comme dans le cas de certains droits intellectuels ou des biens séparés lors d'un partage.

Cas célèbres

Affaire de l'immeuble et de ses accessoires (France)

Un litige célèbre a concerné la vente d'un terrain sur lequel se trouvait une usine. Les juges ont confirmé que l'usine, bien qu'accessoire, suivait le sort du terrain principal lors de la vente, en vertu de **accessorium sequitur principale**.

Contrats de garantie bancaire

Dans une affaire bancaire en Italie, une garantie attachée à un prêt a été annulée lorsque le contrat

principal de prêt a été résilié, renforçant le principe selon lequel l’accessoire ne peut exister sans le principal.

Maximes associées

- **“Accessorium non ducit, sed sequitur principale“** : (“L'accessoire ne guide pas le principal, mais le suit”).
- **”Res perit domino“** : (“La chose périt pour son propriétaire”) : Un principe souvent lié à la hiérarchie entre l’accessoire et le principal.

Réflexion philosophique et éthique

Le principe **accessorium sequitur principale** reflète une vision hiérarchique des relations juridiques et sociales. Il symbolise l'idée que chaque élément doit être ordonné et subordonné pour maintenir un ordre stable. Ce principe favorise également la clarté et l’efficacité dans la gestion des relations juridiques complexes.

Conclusion

Accessorium sequitur principale est un pilier du droit, garantissant une gestion cohérente des relations entre les éléments principaux et leurs accessoires. Appliqué dans divers domaines, ce principe contribue à la sécurité juridique et à la simplification des règles, tout en respectant les nuances spécifiques de chaque situation.

From:
https://sui-juris.fr/wiki/ - **:Res-sources sui-juris.**

Permanent link:
https://sui-juris.fr/wiki/doku.php?id=maximes-de-loi:accessorium_sequitur_principale

Last update: **2024/12/19 21:43**